

PROCÈS-VERBAL DE LA 212^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

6 avril 2022 | 11 h – 14 h (HE) par Zoom

Administratrices et administrateurs présents :	
D. Chui, président, PEO J. Boudreau, présidente sortante, AIGNB A. Anderson, Engineers Yukon A. Arenja, PEO N. Avila, APEGA K. Baig, présidente élue, OIQ E. Barber, APEGS A. Baril, OIQ M. Belletête, OIQ V. Benz, APEGA G. Connolly, Engineers PEI	A. English, Engineers & Geoscientists BC N. Hill, PEO S. Jha, NAPEG T. Joseph, APEGA D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB K. Reid, PEO D. Spracklin-Reid, PEGNL N. Turgeon, OIQ M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC C. Zinck, Engineers Nova Scotia
Administratrices absentes :	
M. Sterling, PEO	J. Tink, APEGA
Conseillère du Groupe des chefs de direction, absente :	
L. Daborn, présidente, Groupe des chefs de direction	
Subordonnés directs :	
M. A. Hodges, vice-présidente, BCCAG P. G. Lafleur, président, BCAPG	G. McDonald, chef de la direction E. Spence, avocate générale et secrétaire générale
Observateurs présents :	
C. Bellini, président, PEO K. Darr, présidente, APEGS K. Deluzio, président, DDIC L. Doig, présidente élue, APEGA S. Holmes, directrice générale, APEGS P. Klink, vice-présidente, BCAPG	J. Landrigan, chef de la direction et registraire, Engineers PEI P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia D. McLean, président, Engineers Nova Scotia M. Paul-Elias, présidente, AIGNB B. Pearse, président, APEGA
Membres du personnel présents :	
E. David, spécialiste en planification, événements et conduite du changement S. Francoeur, directrice des ressources humaines R. Gauthier, adjointe de direction L. Go, avocat-conseil C. Mash, administratrice de la gouvernance R. Melsom, gestionnaire, BCCAG D. Menard, directeur, Finances M. Ouellette, Gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle	C. Polyzou, gestionnaire, Diversité, Équité et Inclusion S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires J. Sendrowicz, spécialiste en planification, événements et conduite du changement J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques H. Theelen, directrice, Planification stratégique et Excellence organisationnelle M. Warken, gestionnaire, BCAPG

1. Ouverture de la réunion
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le président D. Chui ouvre la réunion à 11 h 05 (HE). Il accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

Motion 2022-04-1D

Présentée et appuyée

QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président de la séance soit autorisé à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.

Adoptée

Les règles et normes de la réunion, qui figurent dans le cahier de travail, sont passées en revue.

1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré. On rappelle aux participants qu'ils peuvent, le cas échéant, déclarer tout conflit d'intérêts n'importe quand au cours de la réunion.

2. Affaires/décisions du conseil

2.1 États financiers audités de 2021

N. Hill présente les états financiers, qui ont été distribués à l'avance. En réponse à une question concernant la diminution des revenus de rayonnement entre 2020 et 2021, D. Menard explique que les revenus de rayonnement de 2020 étaient liés à la subvention reçue pour le programme Défi de la formation en génie au Canada (DFGC). Les revenus ont diminué en 2021 lorsque le programme a été mis en suspens. Il indique également que les revenus liés au programme DFGC sont de type « entrées-sorties », c'est-à-dire qu'Ingénieurs Canada reçoit la subvention et verse l'argent à l'organisme hôte du programme. Aucune autre question n'est soulevée.

2022-04-2D

Présentée et appuyée

QUE le conseil approuve, sur recommandation du Comité FAGR, les états financiers d'Ingénieurs Canada pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, tels qu'audités par KPMG LLP, et que ces états financiers soient présentés aux membres à leur assemblée annuelle de 2022.

Adoptée

2.2 Profil de risques de l'organisation

N. Hill présente le Profil de risques de l'organisation et donne un aperçu du processus, soulignant les aspects qui ont changé depuis que le document a été approuvé par le conseil en 2021.

P. G. Lafleur est invité à commenter le risque lié à l'agrément. Il indique que la décision du conseil d'accorder un droit de parole aux représentants de DDIC et de la FCEG lors des réunions du Bureau d'agrément permettra à ces groupes d'y participer plus activement.

Les commentaires suivants sur le Profil de risques de l'organisation sont formulés :

- Les titres actuels des risques ne reflètent pas les risques à gérer. On suggère plutôt de les reformuler pour définir le problème qu'Ingénieurs Canada tente de résoudre. Par exemple, dans le cas du risque actuel intitulé « Agrément », le problème défini est le « Rejet de l'agrément ».
- La première entrée figurant sous le risque Agrément devrait être reformulée pour refléter le fait que l'agrément est une norme nationale, et non un mécanisme permettant aux diplômés d'éviter les examens d'admission à l'exercice.

On confirme que le Comité FAGR se penchera sur ces suggestions lors d'une future réunion.

2.3 Annulation de la ligne directrice concernant les réunions en personne

M. Wrinch présente la recommandation faite par le Comité sur la gouvernance d'annuler la *Ligne directrice 1, Réunions en personne pendant la COVID-19*. On explique que la ligne directrice a d'abord

été mise en place pour donner au personnel des orientations pour la planification des événements. L'annulation de la ligne directrice procurerait plus de souplesse pour planifier les réunions en personne sans d'abord consulter par sondage les membres du conseil pour connaître leurs plans de participation. M. Wrinch indique également que le Comité sur la gouvernance a examiné l'applicabilité continue de la politique du conseil 7.13, *Vaccination pour les réunions en personne* et décidé qu'il serait prudent de la maintenir pour continuer d'assurer la santé et la sécurité des bénévoles, du personnel et du grand public.

Les commentaires suivants sont formulés :

- Un intervenant est en faveur du maintien des réunions hybrides, car elles sont plus inclusives pour de nombreuses raisons, notamment pour les personnes ayant des problèmes de garde d'enfants et les personnes en situation de handicap. On explique que les réunions hybrides n'ont pas été prévues dans le budget, mais que les administrateurs et administratrices qui ne peuvent pas assister aux réunions en personne continueront de disposer d'options de connexion à distance.
- Certains administrateurs font remarquer qu'il est trop tôt pour envisager cette décision, compte tenu de la persistance de la pandémie et de la difficulté de voyager au Canada. On souligne que l'application de la ligne directrice se limite à déterminer le format des réunions du conseil et de ses comités, c'est-à-dire virtuellement ou en personne. Ingénieurs Canada restera vigilant et tiendra compte des lignes directrices nationales et des directives provinciales au fur et à mesure que l'environnement continuera d'évoluer.
- Un autre commentaire est formulé concernant l'opportunité de dépenser des sommes importantes pour des réunions en personne qui pourraient n'attirer que 50 p. cent des administrateurs et administratrices.

2022-04-3D

Présentée et appuyée

QUE le conseil annule, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, la Ligne directrice 1, Réunions en personne pendant la COVID-19.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

3. Prochaines réunions

Le calendrier des prochaines réunions du conseil est le suivant :

- 27 mai 2022 (Toronto, ON, en personne avec options de connexion virtuelle)
- 20 et 21 juin 2022 (Mont-Tremblant, QC)
- 29 septembre 2022 (Ottawa, ON)
- 12 décembre 2022 (virtuelle)
- 23 février 2023 (Ottawa, ON)
- 5 avril 2023 (virtuelle)

Dernière réunion de comités de 2021-2022 :

- Comité FAGR : 12 mai 2022 (virtuelle)

Réunions de comités de 2022-2023 :

- Comité RH : 28 mai 2022 (Toronto, ON, en personne avec options de connexion virtuelle)
- Tous les comités et groupes de travail de 2022-2023 : 20 juin 2022 (Mont-Tremblant, QC)

On remercie les participants d'avoir assisté à la réunion, et on souligne le soutien et la gestion des présentations par diapos assurés par R. Gauthier.

4. Séances à huis clos

4.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel

Motion 2022-04-4D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale et l'administratrice de la gouvernance.

Adoptée

4.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

Motion 2022-04-5D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.

Adoptée

4.3 Administrateurs et administratrices seulement

Motion 2022-04-6D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.

Adoptée

5. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 12 h 22 (HE).

Procès-verbal rédigé par C. Mash pour :

Danny Chui, P.Eng., FEC, président

Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, GPC.D, secrétaire générale